



LEADER FRANCE






Fédération nationale des Groupes d'Action Locale

Votre interlocuteur privilégié pour

LEADER

avec l'appui de ses partenaires

Leader France vous assure :

-  Une information par l'intermédiaire de son site Internet, son forum et par l'organisation de journées d'échanges pour les GAL
-  Une présence assidue auprès des instances nationales et européennes de LEADER
-  Un réseau national et européen d'experts du développement rural
-  Des réunions régionales à l'écoute des GAL adhérents
-  Un accompagnement sur les problématiques du programme LEADER

LEADER FRANCE

c/o Mairie de Plœuc-l'Hermitage • Place Louis-Morel • Plœuc-sur-Lié
22150 Plœuc-l'Hermitage

contact@leaderfrance.fr

www.leaderfrance.fr

Tél : 09.75.77.77.58

Demande d'adhésion à Leader France

Nom de la structure :

Président/e :Animateur/trice :

Adresse :

Code postal :Ville :

Tel :Courriel :@.....

Soutient les actions de LEADER France et souhaite adhérer pour 2018*

Qualité et signature :

Souhaite exercer des responsabilités au sein de l'Association Oui Non

* Montant de la cotisation 2018 : 600 € (dont 50 € pour le réseau européen de LEADER, ELARD) : dépenses éligibles aux frais d'animation LEADER (mesure 19.4) ou comprises dans les frais de structure. Une facture vous sera adressée dès réception du bulletin d'adhésion complété.

Merci de renvoyer ce bulletin accompagné de son règlement

Code établissement : 10278 • Code guichet : 03123


IBAN : FR76 1027 8031 2300 0209 1790 133 – BIC : CMCIFR2A


Numéro SIRET : 450 552 708 000 23




Indépendant des autorités européennes et françaises, Leader France est le seul réseau dédié pour défendre les fondamentaux de LEADER (Innovation, capitalisation, coopération, démarche ascendante, etc.) et une gestion la plus efficiente possible du programme.

UN FORUM DE RENCONTRES ENTRE DES GAL VOLONTAIRES


 Un site web, un forum d'échanges et des rencontres pour que les GAL puissent partager leurs expériences, échanger sur des questions techniques et méthodologiques, avoir accès à des informations exclusives.


 Un espace de formation proposé aux acteurs du programme : élus des GAL, animateurs/trices, gestionnaires, acteurs publics et privés.


 Des actions communes de promotion, de communication et de capitalisation pour favoriser la valorisation des bonnes pratiques et défendre les idées et les intérêts des GAL français.

Leader France, interlocuteur privilégié et reconnu des partenaires européens, nationaux et régionaux a instauré un dialogue technique permanent avec les autorités de gestion et l'autorité de paiement.

Un Partenaire majeur du développement rural

 **Leader France** joue un rôle majeur dans la mise en œuvre du volet coopération nationale et transnationale entre territoires ruraux.

 **Leader France** veille à la défense des principes fondateurs de LEADER qui ont montré leur efficacité dans le développement rural.


 **Leader France** membre fondateur d'ELARD (*Association Européenne LEADER pour le Développement rural*), est l'interlocuteur privilégié des partenaires européens : Commission Européenne, ENRD, parlementaires européens.

Leader France capitalise une expérience en matière de réseaux européens et sa connaissance des services de la Commission Européenne, DG Agri, Parlement européen, etc.

UN INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ DES AUTORITÉS DE GESTION


Depuis presque vingt ans, **Leader France** est le partenaire privilégié de nombreuses instances, assemblées et associations de portée nationale et européenne : ELARD, Régions de France, Assemblée des Départements de France, Association des Maires de France, Association des Maires Ruraux de France, etc.


 Membre des comités nationaux de suivi des fonds européens,

 Membre permanent du Réseau Rural Français,

 Membre des comités consultatifs LEADER et PEI du Réseau Rural Français,

 Membre actif du Réseau Rural Européen, du Parlement Rural Européen et du sous-comité LEADER,

 Interlocuteur privilégié des acteurs de LEADER : Régions de France, Agence de Services et de Paiement, Ministère de l'Agriculture, CGET, etc.

 Portevoix des GAL auprès des partenaires nationaux : Parlementaires français, Assemblée des Départements de France, Association des Maires de France, Association des Maires Ruraux de France.